

Il vous reste 100 jours pour contracter l'assurance mufti-risque qui parera à tous les risques

écrit par Jean-Louis Chollet | 20 janvier 2017



L'assurance mufti-risque

Pour parer à tous les risques que la vie nous réserve, il est essentiel de se couvrir avec une bonne assurance. Quand vous faites le compte des mensualités ou annuités à payer, vous sentez bien que le budget que vous y consacrez est important, même si la plupart ne servent que rarement. Une assurance est toujours trop chère, sauf lorsque l'on lui demande de prendre en charge les conséquences d'une situation dégradée. Mais il est possible de souscrire un contrat d'assurance unique qui vous permettra d'anticiper certaines de ces situations et de faire en sorte qu'elle n'advienne plus. Il sera alors possible de revenir à une vie plus sereine, sur bien des points. Il existe pour cela un nouveau produit : l'assurance "mufti-risque".

L'assurance "mufti-risque" permettra, par exemple, d'éviter dans le futur la prolifération des minarets qui se dressent de plus en plus haut et de plus en plus nombreux dans vos villes

et vos campagnes, au risque – maintenant avéré – de les enlaidir irrémédiablement. Et je ne parle même pas du bruit qui viendra bientôt en révéler l'emplacement, au cas – improbable – où vous vous ne seriez pas aperçu de leur existence. Souscrivez également si vous souhaitez enrayer la progression des boucheries halal dans les rues paisibles de votre ville et les panneaux insultants qui souhaitent “Un bon ramadan” aux musulmans dans certaines grandes villes...

Vous pouvez souscrire l'assurance “mufti-risque”, que vous soyez chrétiens, juifs ou bouddhistes, pour ne plus avoir l'angoisse de vous trouver sur une promenade du bord de mer un jour de fête. Également si vous souhaitez vous rendre au Marché de Noël, ici ou là, dans les grands magasins, partout en France, à Trappes, de sinistre réputation (*source* : www.valeursactuelles.com/societe/trappes-lislamisme-vaincu-la-republique-60974). Vous souscrirez bien sûr si vous ne voulez pas que de belles petites ville comme Carpentras ou Grasse, qui sentaient bon la Provence ressemblent de plus en plus à la médina de Casablanca, à la Casbah d'Alger ou au centre-ville dévasté de Tunis, tous pays proches de chez vous, tant par la distance peu importante, propice jadis aux vacances que par la nombreuse présence de leurs ressortissants sur notre sol, propice aujourd'hui à la défiguration de notre société.

Pour vous Mesdames, pour vos filles et vos mères, l'assurance “mufti-risque” permettra de vous promener partout dans votre pays sans risque d'être malmenées ou insultées – voire violées – parce que vous êtes habillées à la mode de chez vous, avec cette élégance qui vous caractérise et qui met en valeur – notamment – votre joie de vivre.

L'assurance “mufti-risque” permettra également à vos enfants de fréquenter l'école de la République, les piscines municipales et les terrains de sport ou tout simplement marcher dans la rue sans appréhension. Vos jeunes garçons pourront croiser les jeunes filles en ayant à l'esprit qu'elles deviendront des femmes, parfois celles qu'ils

épouseront et qu'il convient de les respecter, comme vous leur avez appris dès leur plus jeune âge.

Au plan économique, vous prendrez une assurance "mufti-risque" pour ne plus être ponctionnés par l'état français d'une "taxe attentat", qui pèse sur vos contrats d'assurance dommages qui, comme nous l'indique Juliette Méadel, secrétaire d'Etat chargée de l'Aide aux victimes, est passée depuis le premier janvier 2017, de 4,30 à 5,90 €. (*Source : www.argusdelassurance.com*) Aucune de ces compagnies d'assurances, qui prospèrent sur votre dos grâce à la situation de guerre que nous vivons ne vous protégera vraiment. Au contraire, comme vous venez de le voir, plus la situation se dégradera, plus elles s'enrichiront.

Vous, chefs d'entreprises, souscrirez l'assurance "mufti-risque" pour n'avoir plus l'appréhension lorsque vous embaucherez un nouveau collaborateur – ou une nouvelle collaboratrice – d'afficher clairement vos préférences pour un profil respectueux des règles de la laïcité, de la bienséance et de la courtoisie. Vous n'aurez également plus l'obligation de ménager dans votre entreprise des espaces dédiés à celles et ceux qui font passer le service de leur Dieu avant celui de vos clients.

Cette assurance "mufti-risque" permettra aussi d'éviter de mettre des policiers devant les écoles, comme nous venons de l'apprendre. Ils seront en effet plus efficaces aux frontières pour interdire l'entrée dans notre pays de ces hordes de faux réfugiés qui ne viennent en Europe que pour mieux laminer notre société occidentale. Et parfois – souvent ? – comme cela a été révélé, pour y commettre des attentats.

En souscrivant cette assurance "mufti-risque", vous n'aurez plus de couvertures d'assurances dégradées qui augmenteront parce que, comme le souligne Brigitte Bouquot, présidente de l'Amrae, (réunion des gestionnaires de risques en entreprise) « *Avec la hausse des risques d'attentats, les entreprises*

craignent une dégradation de leur couverture d'assurance. »
(Source : www.challenges.fr)

Enfin, cette assurance "mufti-risque", vous garantira un retour à la situation apaisée que vous espérez toutes et tous. C'est une assurance fiable et gratuite qui atténuera, dans un premier temps, et supprimera ensuite, l'ensemble des risques décrits plus haut qui nous empoisonnent la vie depuis tant d'années. C'est une assurance qui, contrairement aux autres, servira à chaque moment de votre vie. Dans toutes les circonstances.

L'assurance "Mufti-risque", c'est un nouveau produit qui n'a jamais été contracté, un produit gratuit pour toutes et tous, un produit neuf, souscrit pour cinq ans et renouvelable une fois pour la même période. Cela ne vous a pas échappé, l'assurance "Mufti-risque", c'est tout simplement la partie du programme – celui de Marine Le Pen -, qui traite du communautarisme islamique en France.

Vous seriez bien avisés de vous préparer à contracter au plus vite... Il reste juste cent jours pour réfléchir.